



ASSOCIATION DES ENTREPRISES DE MASSY-EUROPE (AME)
1bis rue Marcel PAUL - Parc d'Activités MASSY-EUROPE, 91300 MASSY
Adresse postale : 6 rue SORET 91600 Savigny sur Orge
Tel : 01 69 44 20 33 mail : cd@ame91.fr Site : <http://www.ame91.fr>
N° RNA : W913003688 Parution JO : n° 20110043 du 22/10/2011

Monsieur le Maire de MASSY
Président de Paris sud aménagement
Mairie
1 Av du Général de Gaulle
91300 MASSY
Copie M. ROUGEAU

Monsieur le Maire,

Suite à notre assemblée générale qui a permis de faire le tour de nos différentes problématiques, nous prenons la plume pour vous communiquer nos réflexions concernant l'aménagement du Parc d'Activité et sa poursuite.

En très positif outre l'architecture des bâtiments, l'étude actuelle d'une voie de détournement des camions par le chemin aux bœufs, l'étude d'un débouché de l'Impasse du Buisson aux Fraises, la recherche actuelle d'un lieu de restauration simple avec Haie Magique et, bien sûr, le dialogue avec la Mairie et le soutien apporté aux dispositions mises en place par le passé (collecte mutualisée des ordures, tri papier, sécurité...) avec l'édition de la nouvelle plaquette.

En plus contestable de notre point de vue le manque de prise en compte du trafic intense de camions par l'aménageur. Nous sommes une zone d'entreprises avec beaucoup de travaux publics ou de réalisation et de négoce de gros matériels, ce qui implique un grand nombre de gros camions en permanence. Ceci peut facilement se vérifier, ne serait-ce qu'en patientant un moment le long de la route de la Bonde.

Il faut donc des voies qui acceptent un tel trafic, compatibles avec des camions en attente ou en manœuvre et qui doivent pouvoir être dépassés ou croisés aisément. Les voies étroites généralisées qui sont réalisées ne le permettent pas et on peut craindre à court terme de fortes difficultés de circulation, Est-ce que le détournement par le chemin aux boeufs suffira ?

Il semble qu'une étude prévisionnelle de circulation tenant compte des flots de camions et de véhicules de chaque entreprise ainsi que de leurs trajets les plus courants serait utile pour finaliser les voies et peut-être les réaménager. Cela pourrait aussi permettre de traiter les points noirs du trafic (exemple croisement rue Aulnaye Dracourt / route de la Bonde) alors que des feux rouges semblent en cours d'implantation de façon inexplicée.

Deuxièmement, toute entreprise est visitée par un grand nombre de prestataires, clients, commerciaux.... Pour cela il faut des places de parking, notamment hors entreprises pour ne pas entrer en conflit avec le parcage des salariés. Ceci est largement vérifié sur les différentes rues préexistantes : le Bd du Maréchal Juin en est un bon exemple avec le stationnement continu de véhicules sur le côté encore libre. Nous devons d'ailleurs nous-même, au sein de l'association, faire la « police » pour que les trottoirs restent libres pour le stationnement de nos différents interlocuteurs (à maintes reprises nous avons dû faire dégager par le passé, avec l'aide de la mairie, cars et voitures crampons).

Or les nouvelles voies ne permettent pas de stationnements sur leurs bordures et les zones de stationnement intra entreprises sont généralement insuffisantes. Faut-il continuer sur les rues encore non terminées tels que le Bd Eboué, dont seul un côté n'a encore qu'un trottoir et qui pourraient encore être aménagées de façon adaptée ?

Il faudrait enfin se pencher que des moyens de transports collectifs pour les milliers de travailleurs qui œuvreront sur cette zone agrandie et qui doivent pour la quasi-totalité venir en voiture aujourd'hui.

Restant à votre disposition pour poursuivre le dialogue engagé et vous en remerciant,

Nous vous exprimons, Monsieur le Maire, tous nos sentiments cordiaux et dévoués.

Le Conseil d'Administration de l'AME (Association des chefs d'Entreprises de Massy Europe)